

LE MANUSCRIT DES ARCHIVES D'ÉDIMBOURG 1696
traduit et commenté par Edmond MAZET

<http://reunir.free.fr/fm/oldcharges/edimbourgh.htm>
<http://reunir.free.fr/fm/oldcharges.htm>

INTRODUCTION

Le document dont nous donnons ici la traduction a été découvert aux Archives d'Edimbourg en 1930, par Charles T. McInnes. Il a été publié sous forme photographique dans A.Q.C., vol. 43 (1930) par J. Mason Allan, et plusieurs fois imprimé, la dernière édition imprimée étant dans Knoop, Jones et Hamer, *Early Masonic Catechisms*, 2e édition, Londres, 1975. Il a souvent été utilisé par des auteurs maçonniques de langue française, mais sans qu'aucune traduction française en ait été publiée.

On ignore par qui et dans quelles circonstances il a été rédigé. Mais il porte la suscription suivante: «Quelques questions à propos du mot du Maçon (Some Questions Anent the mason word) 1696.» Il date donc de la période de transition de la Maçonnerie opérative à la Maçonnerie spéculative. Naturellement, il est loin d'être le plus ancien texte maçonnique écossais connu; rappelons en particulier, avant lui, les Statuts Schaw de 1598 et de 1599, et plusieurs registres de Loges, comme ceux d'Aitcheson Haven (1598), d'Édimbourg (1599), de Kilwinning (1642); d'autre part, à partir de 1660 environ, des Loges d'Écosse ont eu en leur possession des textes de la famille des Old Charges, d'origine anglaise. Mais, si l'on accepte les formules de serment contenues dans quelques manuscrits des Old Charges, le manuscrit des Archives d'Edimbourg est à l'heure actuelle, en Ecosse et dans le monde, le plus ancien document connu de caractère rituel. C'est ce qui fait son intérêt exceptionnel.

Il est à rapprocher, à cet égard, de deux autres textes également publiés dans Knoop, Jones et Hamer: le manuscrit Chetwode Crawley, daté d'environ 1700, donc à peu près contemporain du manuscrit des Archives d'Édimbourg, et un texte un peu plus tardif, le manuscrit Kevan (vers 1714-1720). Ces trois textes sont très voisins les uns des autres et, tout en présentant des variantes notables, dérivent certainement d'une source commune. Sans nous livrer à une comparaison systématique des trois textes, nous avons indiqué en notes quelques-unes de ces variantes, qu'il nous a paru intéressant de relever.

Si l'on ne peut préciser exactement l'origine de notre manuscrit, on peut du moins dégrossir le problème. Tout d'abord, il a certainement été copié sur un manuscrit antérieur (cf. note 9), aujourd'hui perdu. La réponse à la question 8 («Quel est le nom de votre Loge? Kilwinning») met vaguement cette source en rapport avec la Loge de ce nom, ou du moins avec les Loges du Sud-Ouest de l'Écosse, sur lesquelles la Loge de Kilwinning exerçait une juridiction plus ou moins bien définie par les Statuts Schaw de 1599, mais il est difficile de préciser davantage ce rapport. En fait, il apparaît clairement à la lecture du texte que celui-ci et sa source n'ont pas été rédigés par des Maçons, mais bien plutôt par des profanes qui avaient réussi (tout au moins l'auteur du manuscrit primitif) à percer le secret des travaux maçonniques.

On peut d'ailleurs se demander à ce propos, jusqu'à quel point notre manuscrit et les deux textes apparentés reflètent fidèlement les travaux des loges du XVIIe siècle. Il est certain que, dans le détail, ils nous transmettent certains termes sous une forme corrompue (cf. notes 2 et 8); d'ailleurs, à ce niveau, il existait sans doute dès le XVIIe siècle des variations locales dans la pratique des Loges (cf. note 6). Cependant, la comparaison avec les Statuts Schaw, avec les Old Charges, et avec les registres de Loges d'Écosse du XVIIe siècle, ainsi que l'existence, attestée en Ecosse à

partir de 1637, du «mot du Maçon», permettent d'être raisonnablement assuré que, dans l'ensemble, les textes nous donnent une image fidèle de la réalité.

Le manuscrit des Archives d'Édimbourg se compose de deux parties (qui se retrouvent, quoique dans l'ordre inverse, dans le Chetwode Crawley et dans le Kevan).

La première est une suite de questions et de réponses convenues qui permettaient aux maçons de se reconnaître. Ces «catéchismes», selon le terme de Knoop, Jones et Hamer, sont à l'origine de nos instructions actuelles par demandes et réponses. Il y a de ceux-là à celles-ci une tradition continue que l'on peut suivre tout au long du XVIII^e siècle en Grande-Bretagne comme sur le continent: ces catéchismes ou instructions se sont développés et enrichis ; non sans glissements ou même oblitération de sens sur certains points, ils se sont diversifiés aussi selon les lieux et les rites, mais la filiation est incontestable.

La seconde partie se présente comme un rituel sommaire de réception. On a un système en deux grades. Le premier grade est celui d'apprenti entré («entered apprentice» : ce terme, qui reparaît dans les Constitutions d'Anderson, est toujours en usage dans la Maçonnerie de langue anglaise) ; la cérémonie de réception s'appelle l'entrée» (entrée). Cela est conforme aux Statuts Schaw qui, un siècle plus tôt, distinguaient déjà nettement deux stades dans l'apprentissage: tout d'abord l'apprenti était «reçu» (ce terme n'impliquant ici aucune cérémonie rituelle) par un maître qui le prenait à son service, le faisait enregistrer sur le livre de sa Loge, et commençait de lui enseigner le métier; quand l'apprenti était suffisamment instruit, il était «entré», et acquérait un minimum d'initiative professionnelle, sans cesser d'être un apprenti.

Le second et dernier grade est indifféremment appelé «compagnon du métier» (fellow craft), ou «maître maçon», ou seulement «maître» ou «maçon», et une fois «parfait maçon», tous ces termes étant équivalents. Cela encore est conforme aux Statuts Schaw, où l'expression master or fellow of craft» revient plusieurs fois.

A chacun de ces grades correspond une cérémonie. Ces cérémonies, très simples, comportent seulement le serment et la communication des secrets, c'est-à-dire ce qui formera toujours le noyau des cérémonies maçonniques plus élaborées, qui se développeront par la suite. Cependant, dans leur simplicité, elles s'accompagnaient de quelques formes tombées ensuite en désuétude, qui ne manquent pas d'intérêt, comme les « paroles de l'entrée », et l'usage émouvant et significatif de faire circuler le mot du plus jeune maçon jusqu'au maître de la Loge avant de le communiquer.

Parmi les secrets, le «mot du maçon» était apparemment considéré comme le plus important puisque la partie rituelle du texte est intitulée «la manière de donner le mot du maçon» (the forme of giving the mason word). Comme nous l'avons déjà dit, l'existence du mot du maçon est attestée à partir de 1637 par diverses allusions qui y sont faites dans des sources profanes : il était l'objet parmi les gens simples, de craintes superstitieuses. Il ressort de notre texte que chaque grade avait son mot, et que ces mots étaient ceux qui sont encore en usage dans les deux premiers grades (cf. aussi note 11).

Nous n'avons pu donner, dans cette introduction et dans les notes, qu'un bref aperçu de ce que le manuscrit des Archives d'Édimbourg et les textes de la même famille apportent à notre connaissance de la tradition maçonnique. Le lecteur trouvera sans doute par lui-même encore bien des remarques intéressantes à faire et bien des questions à se poser.

Le manuscrit d'Edimbourg (1696) Traduit et commenté par Edmond MAZET

Quelques questions que les maçons ont coutume de poser à ceux qui ont le mot, avant de les reconnaître.

Question 1 : Êtes-vous maçon ?

Réponse : Oui.

Q. 2 : Comment le connaîtrai-je ?

R. : Vous le connaîtrez en temps et lieu convenables.

Remarques : la dernière réponse ne doit être faite qu'en présence de gens qui ne sont pas maçons. Mais en l'absence de telles gens vous devriez répondre : par signes, conventions (1) et autres points de mon entrée.

Q. 3 : Quel est le premier point ?

R. : Dites-moi le premier point, je vous dirai le second. Le premier est de celer (2) et cacher ; le second : «sous une peine qui ne saurait être moindre» (3), qui consiste alors à vous c...r la g...e, car vous devez faire ce signe quand vous dites cela.

Q. 4 : Où avez-vous été entré ?

R. : A l'honorable Loge.

Q. 5 : Qu'est-ce qui fait une Loge véritable et parfaite ?

R. : Sept maîtres, cinq apprentis entrés, à un jour de marche d'un bourg, là où on n'entend ni un chien aboyer, ni un coq chanter (4).

Q. 6 : Ne peut-on pas former à moins une Loge véritable et parfaite ?

R. : Oui, cinq maçons et trois apprentis entrés, & c.

Q. 7 : Et à moins [encore] ?

R. : Plus on est, plus on rit, moins on est, meilleure est la chère.

Q. 8 : Quel est le nom de votre Loge ?

R. : Kilwinning.

Q. 9 : Comment se tient votre Loge ?

R. : Est et Ouest, comme le temple de Jérusalem.

Q. 10 : Où se tint la première Loge ?

R. : Dans le porche du temple de Salomon.

Q. 11 : Y a-t-il des lumières dans votre Loge ?

R. : Oui, trois (5) : le nord-est, le sud-ouest, et le passage de l'est (6). La première désigne le maître maçon, la seconde le surveillant, la troisième le compagnon poseur (7).

Q. 12 : Y a-t-il des bijoux dans votre Loge ?

R. : Oui, trois : [un] parpaing, un pavé d'équerre et un large ovale (8).

Q. 13 : Où trouverai-je la clé de votre Loge ?

R. : A trois pieds et demi de la porte de la Loge, sous un parpaing et une motte verte. Mais sous le repli de mon foie, là où gisent tous les secrets de mon coeur (9).

Q. 14 : Qu'est la clé de votre Loge ?

R. : Une langue bien pendue.

Q. 15 : Où se trouve la clé ?

R. : Dans la boîte d'os.

Après que les maçons vous ont examinés par toutes ces questions ou par quelques-unes d'entre elles, et que vous y avez répondu avec exactitude et fait les signes, ils vous reconnaîtront, non pas cependant pour un maître maçon ou compagnon du métier, mais seulement pour un apprenti, c'est

pourquoi ils vous diront : je vois que vous avez été dans la cuisine, mais je ne sais pas si vous avez été dans la salle.

R. : J'ai été dans la salle aussi bien que dans la cuisine.

Q. 1 : Etes-vous compagnon du métier ?

R. : Oui.

Q. 2 : Combien y a-t-il de points du compagnonnage ?

R. : Cinq, à savoir : pied à pied, genou à genou, coeur à coeur, main à main et oreille à oreille.

Faites alors le signe du compagnonnage (10), et serrez la main [de votre interrogateur], et vous serez reconnu pour un véritable maçon. Les mots sont dans le premier livre des Rois, ch. 7, v. 21 et dans le deuxième livre des Chroniques, ch. 3, dernier verset (11).

La manière de donner le mot du maçon.

Tout d'abord vous devez faire agenouiller la personne qui va recevoir le mot, et après force cérémonies destinées à l'effrayer, vous lui faites prendre la Bible et, plaçant sa main droite dessus, vous devez l'exhorter au secret, en le menaçant de ce que, s'il vient à violer son serment, le soleil dans le firmament et toute la compagnie témoigneront contre lui, ce qui sera cause de sa damnation, et qu'aussi bien les maçons ne manqueront pas de le tuer. Puis, après qu'il a promis le secret, ils lui font prêter serment comme suit : Par Dieu lui-même et vous aurez à répondre à Dieu quand vous vous tiendrez nu devant lui au jour suprême, vous ne révélez aucune partie de ce que vous allez entendre ou voir à présent, ni oralement, ni par écrit ; vous ne le mettrez jamais par écrit, ni ne le tracerez avec la pointe d'une épée, ni avec aucun autre instrument, sur la neige ou le sable, et vous n'en parlerez pas, si ce n'est avec un maçon entré ; ainsi que Dieu vous soit en aide.

Après qu'il a prêté le serment, on l'emmène hors de la compagnie, avec le plus jeune maçon, et quand il est suffisamment effrayé par mille postures et grimaces ridicules. il doit apprendre dudit maçon la manière de se tenir à l'ordre, ce qui est le signe, et les postures et paroles de son entrée, qui sont comme suit :

Quand il rentre dans la compagnie, il doit d'abord faire un salut ridicule, puis le signe, et dire : Dieu bénisse l'honorable compagnie. Puis, retirant son chapeau d'une manière très extravagante qui ne doit être exécutée que dans ces circonstances (comme le reste des signes), il dit les paroles de son entrée, qui sont comme suit : Me voici, moi le plus jeune et le dernier apprenti entré, qui viens de jurer par Dieu et saint Jean (12), par l'équerre, le compas et la jauge commune (13), d'être au service de mon maître à l'honorable loge, du lundi matin au samedi soir, et d'en garder les clés, sous une peine qui ne saurait être moindre que d'avoir la langue coupée sous le menton, et d'être enterré sous la limite des hautes marées, où nul ne saura [qu'est ma tombe]. Alors, il fait à nouveau le signe, en retirant la m...n sous le m...n devant la g...e, ce qui signifie qu'on l. l. c...a au cas qu'il manque à sa parole.

Ensuite, tous les maçons présents se murmurent l'un à l'autre le mot, en commençant par le plus jeune, jusqu'à ce qu'il arrive au maître maçon, qui donne le mot à l'apprenti entré.

Maintenant, il faut remarquer que tous les signes et mots dont on a parlé jusqu'ici appartiennent à l'apprenti entré. Mais pour être un maître maçon ou compagnon du métier il y a plus à faire, et c'est ce qui suit.

Tout d'abord, tous les apprentis doivent être conduits hors de la compagnie, et il ne doit rester que des maîtres. Alors, on fait de nouveau agenouiller celui qui doit être reçu membre du compagnonnage, et il prête le serment qui lui est présenté de nouveau. Ensuite, il doit sortir de la compagnie avec le plus jeune maçon pour apprendre les postures et signes du compagnonnage, puis, en rentrant, il fait le signe des maîtres et dit les mêmes paroles d'entrée que l'apprenti, en omettant seulement la jauge commune. Alors, les maçons se murmurent l'un à l'autre le mot en commen-

çant par le plus jeune comme précédemment, après quoi le nouveau maçon (14) doit avancer et prendre la posture dans laquelle il doit recevoir le mot, et il murmure au plus ancien maçon : les dignes maîtres et l'honorable compagnie vous saluent bien, vous saluent bien, vous saluent bien. Alors le maître lui donne le mot et lui serre la main à la manière des maçons, et c'est tout ce qu'il y a à faire pour faire de lui un parfait maçon.

NOTES

Knoop, Jones et Hamer, *Early Masonic Catechisms*, 2e édition, Londres, 1975.

Il est à rapprocher, à cet égard, de deux autres textes également publiés dans Knoop, Jones et Hamer : le manuscrit Chetwode Crawley, daté d'environ 1700, donc à peu près contemporain du manuscrit des Archives d'Édimbourg, et un texte un peu plus tardif, le manuscrit Kevan (vers 1714-1720). Ces trois textes sont très voisins les uns des autres et, tout en présentant des variantes notables, dérivent certainement d'une source commune. Le manuscrit des Archives d'Édimbourg se compose de deux parties (qui se retrouvent, quoique dans l'ordre inverse, dans le Chetwode Crawley et dans le Kevan).

1. Le mot «token» a pris par la suite dans le langage maçonnique le sens précis d'attouchement ou poignée de main. Dans la fameuse divulgation de Pritchard : *Masonry Dissected* (1730), on lit : «Que sont les tokens ? Certaines poignées de main régulières et fraternelles». Dans notre texte, non plus que dans le Chetwode Crawley et dans le Kevan, il n'est question d'aucune poignée de main pour l'apprenti, alors qu'il en existe indubitablement une pour le compagnon. Le mot «token» désigne probablement ici l'ensemble des postures et gestes convenus qui accompagnent le signe et le mot.

2. Nous traduisons ainsi le mot «heill» (orthographié dans d'autres textes «hail», «heal» ou «hele»), mot archaïque ayant le même sens que le verbe usuel «conceal» qui le suit.

3. Cette formule provient des paroles de l'entrée, que l'on trouvera dans la deuxième partie du texte.

4. Les statuts de 1670 de la loge d'Aberdeen prescrivent que les tenues aient lieu «au milieu des champs», et que les réceptions d'apprentis se fassent «dans l'ancienne loge des champs» sur une paroisse rurale des environs (A.I. Miller, *Notes on the early history and records of the Lodge Aberdeen* 1^{er} ; cité par A.C.F. Jackson, *AQC*, vol. 91, p. 17).

5. Ces trois lumières sont certainement les trois chandeliers que l'on retrouve (dans des dispositions différentes suivant les rites) dans les loges spéculatives. Prichard (1730) précise : «N.B. Ces lumières sont trois grandes chandelles placées sur de hauts chandeliers».

6. L'interprétation de l'expression «passage de l'est» (eastern passage) peut prêter à discussion ; la plus naturelle relativement au contexte nous paraît être : plein est. Les documents iconographiques (gravures et reproductions de tableaux de loge) relatifs à la Maçonnerie spéculative avant 1750, montrent le plus souvent une disposition qui paraît dériver de celle indiquée dans notre texte ; la lumière du «passage de l'est » est seulement venue au sud-est, formant avec les deux autres un rectangle dont, seul, le sommet nord-ouest reste vide. Cette disposition se conserve de nos jours dans le Rite Français. Mais il est probable que dès le XVII^e siècle, la disposition des trois chandeliers variait suivant les loges. Le manuscrit Dumfries n° 4, qui date d'environ 1710, mais dont le contenu remonte presque certainement plus haut, nous dit que les trois lumières se trouvent à l'est, à l'ouest, et « au milieu» (c'est sans doute de là que dérive la disposition que l'on observe dans la Maçonnerie anglo-saxonne actuelle).

7. Le «maître maçon» dont il est question ici est évidemment le maître qui préside la loge. Au lieu de «compagnon poseur» (setter craft) le Chetwode Crawley et le Kevan ont ici simplement

«compagnon du métier» (fellow craft). Les maçons opératifs se divisaient en «hewers» (tailleurs de pierre) et «setters» (qui posaient les pierres pour monter les murs). La signification de ces trois lumières a évolué. A partir de Pritchard 1730, elle s'est fixée en «le Soleil, la Lune et le Maître maçon», ou «le Soleil, la Lune et le maître de la Loge». Ces trois lumières ne sont évidemment point à confondre avec les trois grandes lumières symboliques : le volume de la Loi Sacrée, l'équerre et le compas. La Maçonnerie anglaise les en distingue en les appelant «lumières mineures» (lesser lights) .

8. Le parpaing (dans le texte : «perpend esler», corruption de «perpend ashlar») est certainement à l'origine de la pierre brute de la Maçonnerie spéculative, ce qui est un glissement de sens considérable ; le pavé d'équerre (square pavement) est à l'origine du pavé mosaïque. Quant au «large ovale» (broad ovall), c'est probablement la corruption de «broked mall» (marteau bretté), que l'on lit dans le Chetwode Crawley au même endroit ; ce marteau bretté serait alors à l'origine de l'instrument semblable à une hache qui figure sur les tableaux de loge français du XVIIIe siècle, à côté de la pierre cubique à pointe ; ce pourrait être aussi, selon KJH la corruption de broached urnall» mot qui désignerait la pierre cubique à pointe elle-même .

9. Le manuscrit des Archives d'Edimbourg a ici contracté deux questions de sa source, qui sont restées distinctes dans le Chetwode Crawley et dans le Kevan. «Où trouverai-je la clé de votre loge ? A trois pieds et demi de la porte de la loge sous un parpaing et une motte verte. Qu'entendez-vous par un parpaing et une motte verte ? J'entends non seulement sous un parpaing et une motte verte mais sous le repli de mon foie, là où gisent tous les secrets de mon coeur».

10. Le Chetwode Crawley et le Kevan ont ici : «Ce sont là les signes du compagnonnage».

11. Le Chetwode Crawley et le Kevan donnent les mots en toutes lettres.

12. On peut voir là une indication de ce que le serment était prêté sur l'Évangile de Saint Jean, comme l'usage en est nettement attesté par la suite dans la Maçonnerie française.

13. Gabarit fixant la dimension des pierres à tailler.

14. Le texte a ici : le plus jeune maçon (the youngest mason), mais c'est évidemment du récipiendaire qu'il s'agit.